



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

06-11-2017

Enseignement Supérieur et Recherche Un budget 2018 en augmentation pour mieux servir le Capital

Le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur s'inscrit dans les orientations générales du budget 2018 que nous avons analysées dans Communistes-hebdo N°530. Le budget total 2018 de la Mission Interministériel Recherche et Enseignement Supérieur (MIREs) en crédits de paiement (crédits qui peuvent être dépensés dans l'année) atteint 27 milliards 400 millions **(+712 millions par rapport au budget initial 2017 sur le même périmètre d'après le Ministère)**. Notez que le budget 2017 effectivement réalisé est plus bas que le budget initial 2017 car 310 millions de crédits ont été annulés cet été. Ces crédits de paiement ne comprennent ni les projets d'investissement d'avenir (PIA) qui sont financés par l'emprunt, ni les pensions. Les nouveaux financements par emprunt (PIA3) seront annoncés plus tard. Ils sont contrôlés par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) qui est rattaché au Premier Ministre.

Sur les 712 millions de hausse, l'Enseignement Supérieur obtient 194 millions de plus et la Recherche autour de 500 millions. Les besoins des Universités sont considérables et la hausse annoncée ne permettra pas d'éviter une nouvelle dégradation de la condition étudiante. Les organismes de recherche (type CNRS) ne bénéficient que d'une faible augmentation, le Ministère, cependant, prend en charge cette fois une part importante des contributions aux organisations internationales de recherche. Les financements supplémentaires pour la Recherche sont principalement attribués à des programmes pilotés hors des organismes et des universités : Agence Nationale de la Recherche (ANR), Aéronautique civile,... Ce sont les programmes en faveur des entreprises qui profitent de la hausse des crédits. Cette orientation est renforcée par une nouvelle augmentation du Crédit Impôt Recherche (CIR) qui reste une aubaine fiscale pour les entreprises et représente plus de deux fois la subvention d'État du CNRS. Cette orientation est annoncée aussi pour le financement à venir par l'emprunt (PIA3) en faveur des structures dites d'excellence qui sont un moyen très sélectif de financer les recherches qui intéressent les grandes firmes.

Par toutes ces mesures, Macron pérennise la réorganisation de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) , qui se traduit dans l'immédiat par la fusion des Universités et leur autonomie avec l'objectif d'en privatiser des activités. Cette politique a été menée successivement par Sarkozy et Hollande et aujourd'hui par Macron ;

Tout va dans le sens d'un renforcement de la soumission de l'ESR aux objectifs du Capital.

Les plafonds d'emplois (autorisations de niveaux d'emplois) pour 2018 restent globalement stables mais les organismes et les universités sont souvent, faute de crédits suffisants, incapables depuis plusieurs années de recruter pour atteindre ces niveaux d'emplois sur la subvention d'État. Pourtant les besoins sont considérables et la faiblesse de la subvention d'État conduit à l'embauche massive de contractuels dans les établissements publics, sur d'autres financements. Il faut une augmentation importante de la masse salariale attribuée par l'État aux établissements. Seule l'action permettra de l'imposer.

Les personnels de l'ESR sont évidemment touchés par les mesures qui visent l'ensemble des agents de la Fonction Publique : gel des salaires, jour de carence, insuffisance de la compensation pour la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), carrières de faible amplitude surtout pour les petites catégories, emploi précaire massif.